

L'APPRENTISSAGE DANS LA RÉGION GRAND EST ENTRE 2016 ET 2019

ÉTUDE N°28
MARS 2021

En 2019, près de 31 000 personnes ont débuté une formation en apprentissage dans la région Grand Est, ce qui représente une progression de 20 % par rapport à 2016. Tous les départements participent à cette hausse hormis la Haute-Marne qui enregistre un recul de 7 %. Les cinq départements avec le plus d'effectifs (Bas-Rhin, Haut-Rhin, Moselle, Meurthe-et-Moselle et Marne) comptabilisent 80 % des nouveaux apprentis en 2019.

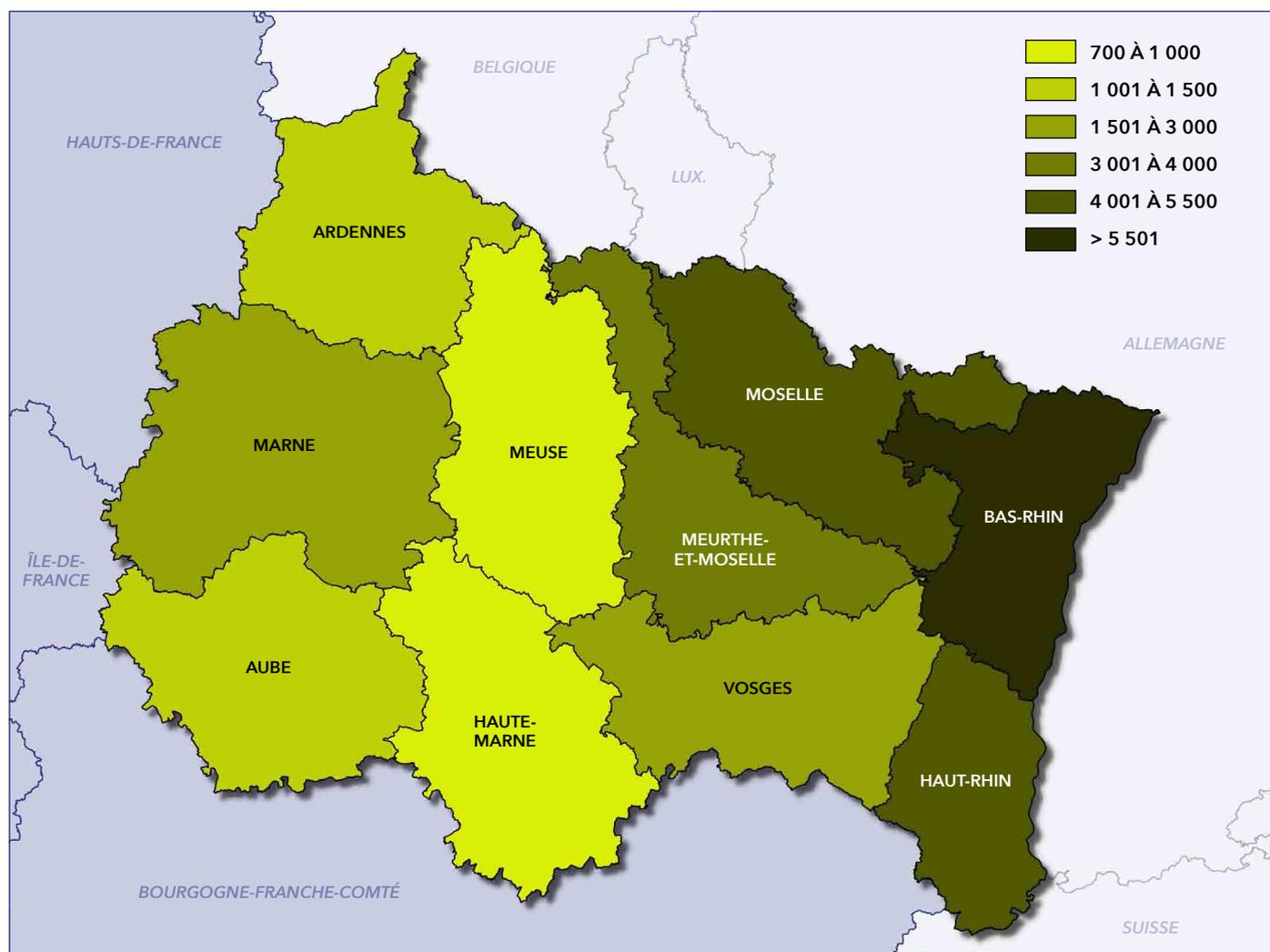
Entre 2016 et 2019, la part des formations de niveau CAP/BEP a diminué de cinq points (39 % contre 44 % en 2016) alors que celle de niveau supérieur au Bac a progressé de 7 points, passant de 35 % à 42 %.

Quatre secteurs d'activité regroupent deux tiers des apprentis en 2019 alors qu'ils ne représentent que 38 % de l'emploi salarié correspondant : l'industrie manufacturière (23 %), premier secteur employeur aussi bien pour les hommes que pour les femmes, le secteur du commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (19 %), la construction (16 %) et l'hébergement et restauration (8 %).

Les femmes effectuent leur apprentissage marginalement dans le secteur de la construction (3 % pour 23 % des hommes) mais choisissent plus fréquemment que les hommes le secteur des autres activités de services (11 %) qui comprend entre autres la coiffure et les soins de beauté, les activités spécialisées, scientifiques et techniques (6 %), les activités financières et d'assurance (5 %) ou la santé humaine et action sociale (5 %).

Les formations aux métiers de bouche de niveau CAP restent les plus fréquentes parmi les contrats d'apprentissage, mais leur nombre ne progressent plus. Par contre celles de niveau BTS, aussi bien dans le domaine de la gestion que dans l'industrie, enregistrent des progressions nettement plus importantes entre 2016 et 2019. Près de la moitié des apprentis effectuent la partie pratique de leur contrat d'apprentissage dans des entreprises de moins de 11 salariés, même si cette proportion est en légère baisse.

CARTE 1 : NOMBRE D'APPRENTIS PAR DÉPARTEMENT EN 2019



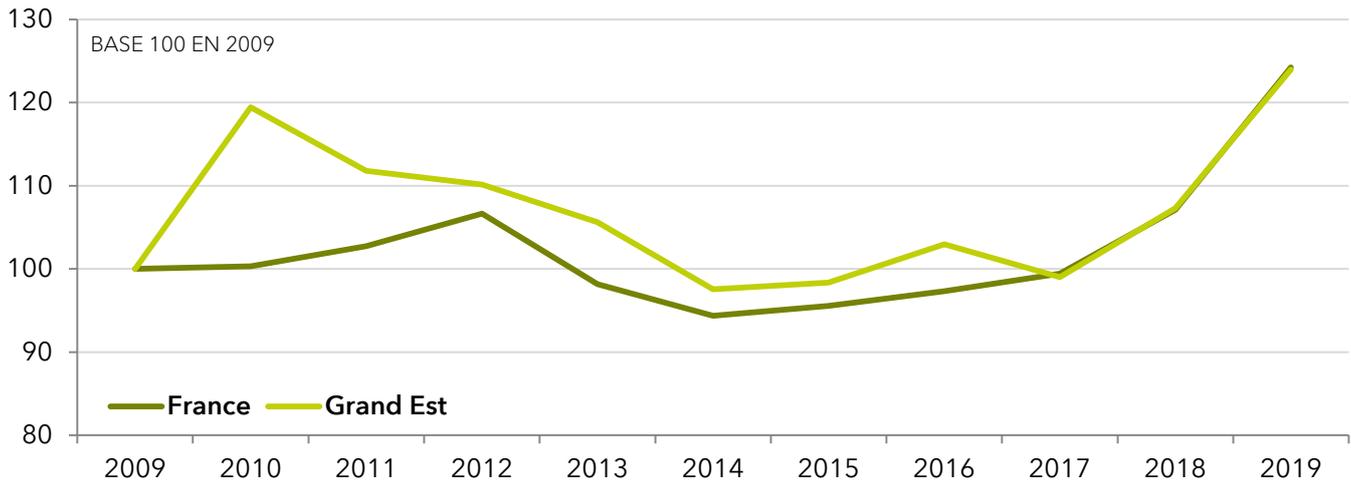
Source : PoEm Dares, exploitation SESE Grand Est

■ Près de 31 000 nouveaux contrats d'apprentissage dans le Grand Est en 2019

En 2019, près de 31 000 personnes ont débuté une formation en apprentissage dans la région Grand Est, ce qui représente une progression de 20 % par rapport à 2016. Cette progression est néanmoins inférieure de 8 points à celle constatée

au plan national (28 %). Avec 9 % des effectifs d'apprentis au niveau national, proportion stable par rapport à 2000, la région Grand Est se situe en 4^e rang des régions qui enregistrent de nouveaux contrats d'apprentissage. Les contrats dans les établissements publics représentent 4 % de l'ensemble en 2019. Le principal employeur public est la commune (35 % de l'apprentissage public). (Graphique 1)

GRAPHIQUE 1 : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN APPRENTISSAGE DE 2009 À 2019 DANS LE GRAND EST ET AU NIVEAU NATIONAL



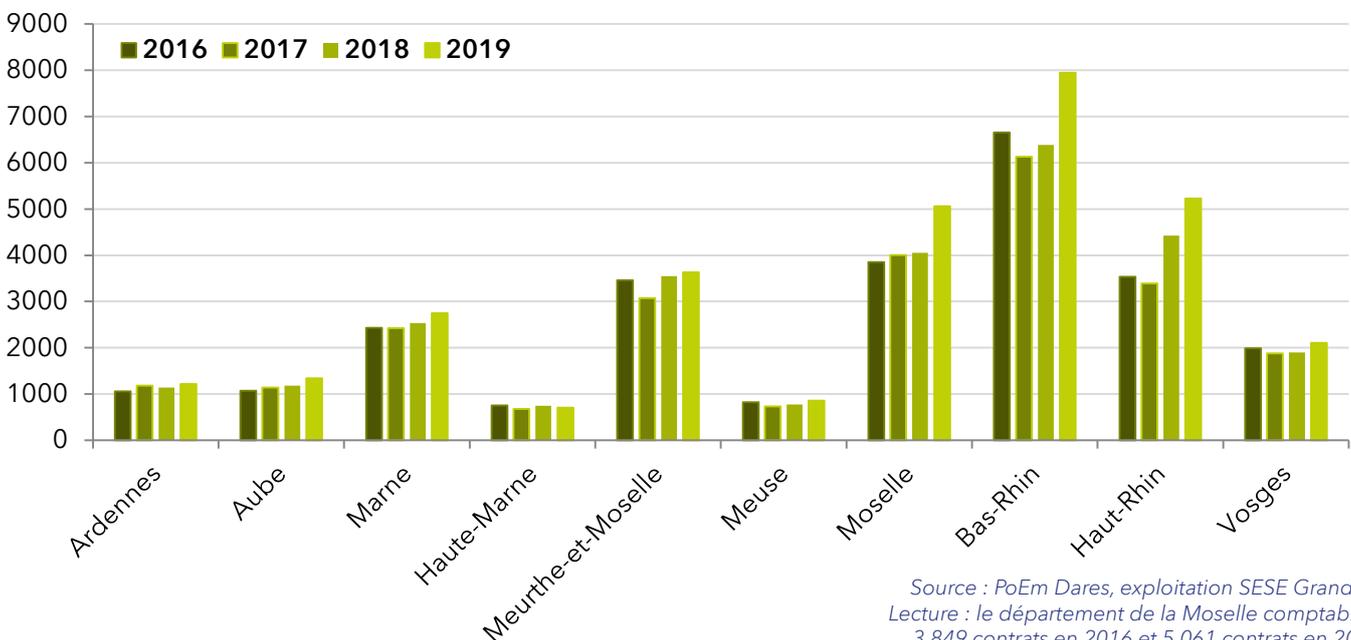
Source : PoEm Dares, exploitation SESE Grand Est

■ Des progressions différentes selon les départements

Les entrées en apprentissage ont progressé de 20 % entre 2016 et 2019 dans le Grand Est. Tous les départements

participent à cette hausse, hormis la Haute-Marne qui enregistre un recul de 7 %. Plusieurs départements affichent des progressions supérieures à la moyenne en 2019 (+25 % dans l'Aube, +31 % dans la Moselle et +48 % dans le Haut-Rhin). (Graphique 2)

GRAPHIQUE 2 : NOMBRE D'ENTRÉES EN APPRENTISSAGE DE 2016 À 2019 DANS LE GRAND EST



Source : PoEm Dares, exploitation SESE Grand Est
Lecture : le département de la Moselle comptabilise 3 849 contrats en 2016 et 5 061 contrats en 2019.

■ **Cinq départements comptabilisent 80 % des apprentis en 2019**

Les cinq départements qui regroupent les effectifs les plus importants (Bas-Rhin, Haut-Rhin, Moselle, Meurthe-et-Moselle et Marne) comptabilisent 80 % des nouveaux apprentis, part comparable à la population des 15-25 ans (78 %). Néanmoins, la part de l'apprentissage est surreprésentée dans les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

et sous représentée en Meurthe-et-Moselle. Ainsi, le Bas-Rhin dénombre 26 % des apprentis en 2019, pour une population de 15-25 ans de 22 % et le Haut-Rhin, concentre 17 % des apprentis pour une population de 15-25 ans de 12 %. En Meurthe-et-Moselle, par contre, on ne dénombre que 12 % d'apprentis pour une population de 15-25 ans de 16 %. Par rapport à 2016, la part du Haut-Rhin dans les nouveaux apprentis progresse de 3 points. (Tableau 1)

TABLEAU 1 : APPRENTIS PAR DÉPARTEMENT EN 2016 ET 2019

	2016	Part 2016	2019	Part 2019	Évolution 2016-2019	Part de la population des 15-25 ans en 2019
Ardennes	1 056	4%	1 217	4%	15%	4%
Aube	1 072	4%	1 338	4%	25%	6%
Marne	2 427	9%	2 746	9%	13%	11%
Haute-Marne	754	3%	702	2%	-7%	3%
Meurthe-et-Moselle	3 457	13%	3 633	12%	5%	16%
Meuse	820	3%	855	3%	4%	3%
Moselle	3 849	15%	5 061	16%	31%	17%
Bas-Rhin	6 653	26%	7 943	26%	19%	22%
Haut-Rhin	3 537	14%	5 229	17%	48%	12%
Vosges	1 986	8%	2 103	7%	6%	6%
Grand Est	25 611	100%	30 827	100%	20%	100%

Source : PoEm Dares, exploitation SESE Grand Est

■ **Les apprentis sont plus jeunes dans les départements davantage ruraux**

Dans cinq départements (Ardennes, Aube, Haute-Marne, Meuse et Vosges), les jeunes de moins de 18 ans sont nettement surreprésentés par rapport à la moyenne régionale.

C'est aussi dans ces mêmes départements où les apprentis plus âgés (plus de 20 ans) sont les moins nombreux.

A l'opposé, dans les départements de Meurthe-et-Moselle, de Moselle et du Bas-Rhin, les apprentis sont plus âgés. Ainsi, dans Bas-Rhin, 37 % des apprentis ont plus de 20 ans, soit 6 points de plus que la moyenne régionale. (Tableau 2)

TABLEAU 2 : PROPORTION D'APPRENTIS PAR TRANCHE D'ÂGE ET PAR DÉPARTEMENT EN 2019 (2016) EN %

	15 ans	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
Ardennes	10 (10)	29 (30)	42 (39)	17 (19)	2 (1)
Aube	11 (10)	29 (32)	37 (36)	20 (20)	3 (1)
Marne	8 (8)	22 (28)	41 (40)	25 (23)	3 (1)
Haute-Marne	13 (9)	26 (28)	44 (46)	15 (17)	2 (1)
Meurthe-et-Moselle	6 (4)	18 (20)	42 (42)	29 (32)	4 (2)
Meuse	9 (10)	28 (26)	41 (45)	19 (19)	3 (0)
Moselle	7 (7)	19 (22)	40 (42)	30 (28)	4 (2)
Bas-Rhin	8 (8)	17 (21)	37 (37)	33 (32)	4 (2)
Haut-Rhin	9 (9)	21 (25)	40 (40)	27 (25)	4 (2)
Vosges	10 (9)	25 (27)	41 (40)	21 (22)	3 (2)
Grand Est	8 (8)	21 (24)	40 (40)	27 (27)	4 (2)

Source Ariane - Exploitation SESE Grand Est - En vert les % supérieurs à la moyenne du Grand Est en 2019
Lecture : 29 % des apprentis des Ardennes ont entre 16 et 17 ans en 2019 et 30 % en 2016

■ 30 % des apprentis préparent des formations de niveaux Bac+3 ou 4 et Bac+5 et plus dans le Bas-Rhin

L'apprentissage ne fait pas exception à la règle « diplôme-âge-niveau ». Globalement, le niveau de formation préparé est dépendant de l'âge de l'apprenti, mais également souvent du système éducatif dont il dépend géographiquement.

Dans cinq départements sur dix représentant 20 % des effectifs de l'apprentissage en 2019 (Ardennes, Aube, Haute-Marne, Meuse et Vosges), les apprentis sont plus jeunes que la moyenne et préparent essentiellement des formations de

niveau CAP/BEP et quelques formations de niveau Bac et Bac+2.

Dans les départements de Meurthe-et-Moselle, de Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, qui disposent de nombreuses structures de formation supérieure (universités de Strasbourg, de Nancy, de Metz et de Mulhouse), les apprentis sont plus âgés et préparent souvent des formations de niveau Bac+3 et 4 et dans une moindre mesure de niveau Bac+5 et plus. Le Bas-Rhin, avec 30 % des apprentis qui préparent des formations de niveau supérieur à Bac+2 est le seul département qui dépasse de 8 points la moyenne régionale (22 %). (Tableau 3)

TABLEAU 3 : NOMBRE D'APPRENTIS PAR NIVEAU DE FORMATION, TRANCHE D'ÂGE ET DÉPARTEMENT EN 2019

	Niveau de formation préparé	15 ans	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus	Total
Ardennes	niveau CAP/BEP	112	278	198	51	< 5	643
	niveau bac	7	64	145	50	7	273
	niveau bac +2	< 5		120	26	< 5	151
	niveau bac +3 et 4		< 5	27	37	5	71
	niveau bac +5 et plus			16	36	< 5	55
Aubes	niveau CAP/BEP	119	292	172	56	11	650
	niveau bac	21	72	120	39	5	257
	niveau bac +2		< 5	146	48	7	202
	niveau bac +3 et 4			32	57	10	99
	niveau bac +5 et plus			< 5	57	< 5	64
Marne	niveau CAP/BEP	203	497	379	107	22	1 208
	niveau bac	26	98	287	107	14	532
	niveau bac +2		< 5	310	163	21	495
	niveau bac +3 et 4			91	166	15	272
	niveau bac +5 et plus			35	137	7	179
Haute-Marne	niveau CAP/BEP	80	134	111	28		353
	niveau bac	10	41	76	19	< 5	149
	niveau bac +2			80	21	6	107
	niveau bac +3 et 4			19	19	< 5	40
	niveau bac +5 et plus			15	17		32
Meurthe-et-Moselle	niveau CAP/BEP	175	503	490	218	42	1 428
	niveau bac	49	162	330	147	31	719
	niveau bac +2		< 5	512	190	36	739
	niveau bac +3 et 4			158	298	33	489
	niveau bac +5 et plus			48	195	12	255
Meuse	niveau CAP/BEP	71	179	120	35	9	414
	niveau bac	5	60	94	24	6	189
	niveau bac +2			101	33	8	142
	niveau bac +3 et 4			25	47	< 5	75
	niveau bac +5 et plus			14	22	< 5	37

Suite	Niveau de formation préparé	15 ans	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus	Total
Moselle	niveau CAP/BEP	279	710	517	199	64	1 769
	niveau bac	60	234	442	160	36	932
	niveau bac +2	< 5	8	828	322	43	1 202
	niveau bac +3 et 4			200	504	51	755
	niveau bac +5 et plus			63	310	31	404
Bas-Rhin	niveau CAP/BEP	536	950	651	233	54	2 424
	niveau bac	127	419	652	245	70	1 513
	niveau bac +2	< 5	< 5	1 082	452	64	1 603
	niveau bac +3 et 4		1	429	952	93	1 475
	niveau bac +5 et plus			89	749	76	914
Haut-Rhin	niveau CAP/BEP	401	831	497	105	33	1 867
	niveau bac	55	261	517	188	48	1 069
	niveau bac +2		6	784	289	44	1 123
	niveau bac +3 et 4			210	491	48	749
	niveau bac +5 et plus			42	312	23	377
Vosges	niveau CAP/BEP	191	419	302	94	18	1 024
	niveau bac	19	111	205	70	15	420
	niveau bac +2		< 5	248	87	14	351
	niveau bac +3 et 4			79	128	< 5	211
	niveau bac +5 et plus			14	59	7	80
Grand Est	niveau CAP/BEP	2 167	4 793	3 437	1 126	257	11 780
	niveau bac	379	1 522	2 868	1 049	235	6 053
	niveau bac +2	< 5	23	4 211	1 631	247	6 115
	niveau bac +3 et 4		< 5	1 270	2 699	264	4 236
	niveau bac +5 et plus			340	1 894	163	2 397

Source Ariane - Exploitation SESE Grand Est
En vert les cinq valeurs les plus élevées pour chaque département et la région

■ Une progression des apprentis issus de l'enseignement supérieur par rapport à 2016

Les apprentis issus de l'enseignement supérieur progressent de 4 points dans la région Grand Est par rapport à 2016. Tous les départements entament la même conversion avec moins d'entrants sortis du second degré et plus d'entrants issus de l'enseignement supérieur. Les départements de Meurthe-et-Moselle et du Bas-Rhin ont les plus faibles taux d'apprentis issus d'un enseignement du second degré

(36 %) et les taux d'apprentis issus de l'enseignement supérieur les plus élevés (23 % en Meurthe-et-Moselle et 25 % dans le Bas-Rhin).

Les femmes sont davantage issues de l'enseignement supérieur. Ainsi, une femme sur 4 avec un contrat d'apprentissage est issue de l'enseignement supérieur, tandis que moins d'un homme sur 5 est dans cette situation. Cette évolution découle, pour partie, de l'orientation vers les métiers du tertiaire des femmes alors que l'industrie et le BTP offrent plus de débouchés pour les hommes. (Tableau 4)

TABLEAU 4 : SITUATION DES APPRENTIS À L'ENTRÉE EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE PAR DÉPARTEMENT EN 2019 (2016) EN %

	Enseignement du second degré	Contrat d'apprentissage	Enseignement supérieur	Demandeur d'emploi inscrit ou non à Pôle emploi	Salarié (y compris temporaire)	Parcours d'initiation aux métiers (apprenti junior)
Ardennes	46 (51)	32 (27)	11 (8)	4 (3)	6 (8)	2 (3)
Aube	42 (44)	26 (24)	22 (22)	5 (4)	4 (5)	2 (2)
Marne	41 (43)	32 (30)	16 (14)	5 (4)	5 (7)	1 (2)
Haute-Marne	48 (52)	26 (27)	16 (11)	4 (3)	5 (6)	1 (2)
Meurthe-et-Moselle	36 (38)	27 (30)	23 (18)	6 (5)	7 (7)	2 (2)
Meuse	44 (51)	29 (25)	14 (12)	7 (3)	5 (6)	1 (2)
Moselle	39 (43)	26 (27)	21 (18)	7 (5)	6 (4)	1 (2)
Bas-Rhin	36 (41)	26 (27)	25 (22)	7 (5)	4 (4)	1 (2)
Haut-Rhin	41 (43)	27 (30)	21 (17)	7 (5)	3 (4)	1 (2)
Vosges	45 (46)	28 (30)	15 (12)	4 (4)	5 (6)	1 (2)
Grand Est	40 (43)	27 (28)	21 (17)	6 (5)	5 (5)	1 (2)

Source Ariane - Exploitation SESE Grand Est - En vert les % supérieurs à la moyenne du Grand Est en 2019

■ Moins de formations préparées de niveau CAP/BEP, plus de formations de niveau supérieur en 2019

Entre 2016 et 2019, la part des formations de niveau CAP/BEP a diminué de cinq points (39 % contre 44 % en 2016) alors que celle de niveau supérieur au Bac a progressé de 7 points, passant de 35 % à 42 %. Tous les départements enregistrent une baisse des formations de niveau CAP/BEP hormis la Haute-Marne. Les départements des Ardennes, de

l'Aube et de la Haute-Marne comptabilisent plus de 70 % des apprentis essentiellement dans le niveau CAP/BEP mais également au niveau Bac.

A l'inverse, dans le département du Bas-Rhin, seulement 31 % des apprentis préparent un CAP/BEP en 2019 soit 8 points de moins que la moyenne régionale. Mais c'est aussi dans ce département que les apprentis préparent le plus souvent des formations de niveau Bac+3 et plus (31 %, soit 9 points de plus que la moyenne régionale de 22 %). (Tableau 5)

TABLEAU 5 : NIVEAUX DE FORMATION PRÉPARÉS PAR LES APPRENTIS PAR DÉPARTEMENT EN 2019 (2016) EN %

	CAP/BEP	Bac	Bac +2	Bac +3 ou 4	Bac +5 ou plus
Ardennes	54 (58)	23 (21)	13 (13)	6 (4)	5 (5)
Aube	51 (57)	20 (21)	16 (12)	8 (4)	5 (6)
Marne	45 (51)	20 (22)	18 (15)	10 (6)	7 (6)
Haute-Marne	52 (52)	22 (22)	16 (15)	6 (6)	5 (4)
Meurthe-et-Moselle	39 (44)	20 (21)	20 (20)	13 (10)	7 (5)
Meuse	48 (52)	22 (24)	17 (14)	9 (7)	4 (3)
Moselle	35 (41)	18 (20)	24 (21)	15 (11)	8 (6)
Bas-Rhin	31 (37)	19 (20)	20 (20)	19 (14)	12 (10)
Haut-Rhin	36 (43)	21 (21)	22 (19)	14 (10)	7 (7)
Vosges	49 (52)	20 (23)	17 (14)	10 (8)	4 (3)
Grand Est	39 (44)	20 (21)	20 (18)	14 (10)	8 (7)

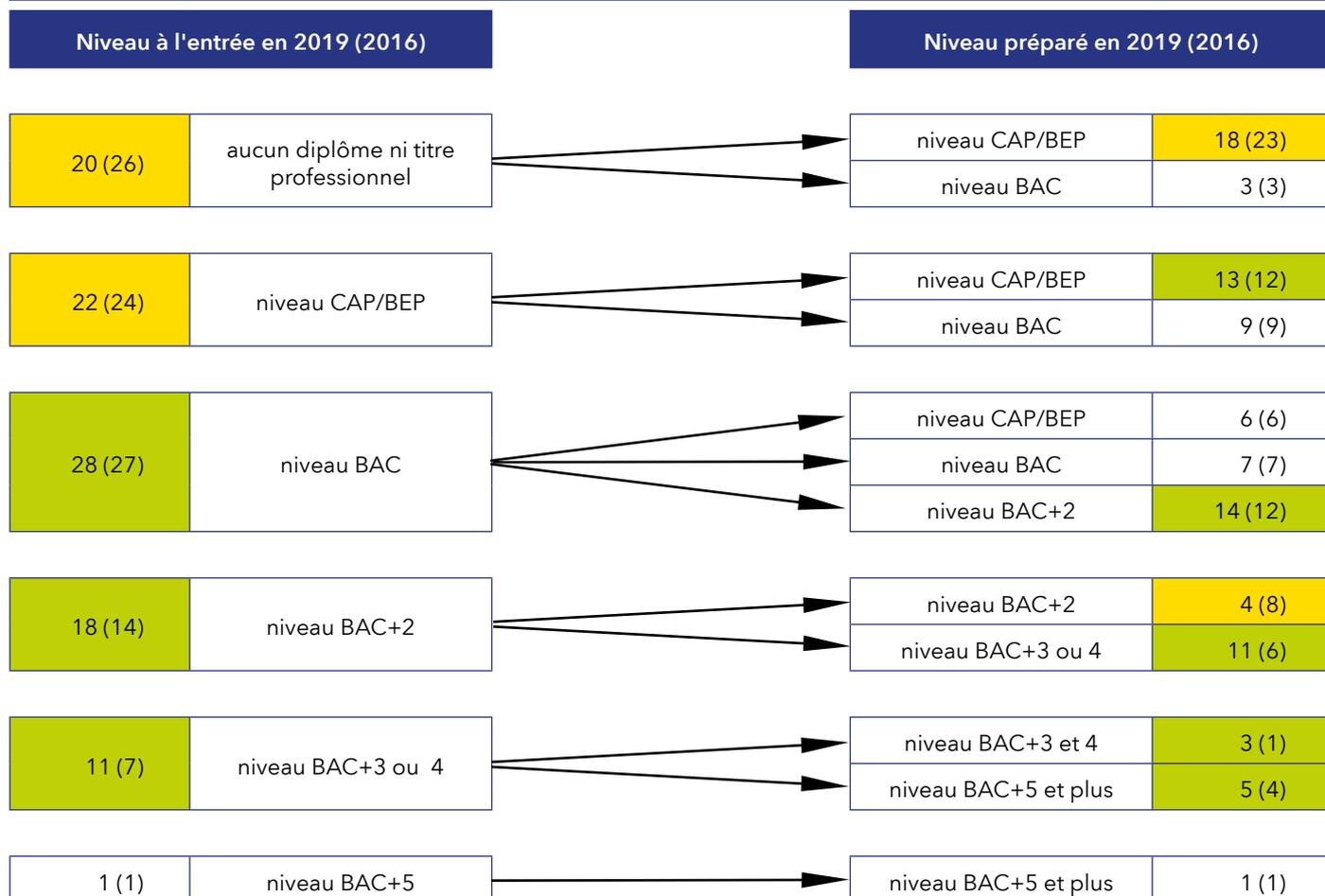
Source Ariane - Exploitation SESE Grand Est - En vert les % supérieurs à la moyenne du Grand Est en 2019
Lecture : 23 % des apprentis des Ardennes préparent un diplôme de niveau Bac en 2019 et 21 % en 2016

■ **Des parcours plus orientés vers des niveaux de formation supérieure nécessitant le Bac en 2019**

La notion de parcours prend en compte le niveau à l'entrée et le niveau préparé. Les parcours de niveau supérieur ou

égal au Bac progressent, en particulier le parcours (Bac+2 à Bac+3 ou 4) qui concerne 11 % des apprentis en 2019, soit 5 points de plus qu'en 2016. Par contre les parcours qui débutent sans diplôme pour obtenir un CAP ne regroupent plus que 18 % des apprentis en 2019 alors qu'ils représentaient près d'un quart en 2016. (Graphique 3)

GRAPHIQUE 3 : PARCOURS DES APPRENTIS PAR NIVEAU DE FORMATION EN 2019 (2016) EN %



Source Ariane - Exploitation SESE Grand Est

En vert les progressions. En jaune les niveaux qui régressent.

Exemple de lecture : parmi les 18 % d'apprentis avec un niveau Bac+2 à l'entrée, 4 % préparent une formation de niveau Bac+2 et 11 % une formation de niveau Bac+3 ou 4 en 2019. En 2016 parmi les 14 % d'apprentis avec un niveau Bac+2 à l'entrée 8 % préparent une formation de niveau Bac+2 et 6 % une formation de niveau Bac+3 ou 4.

Remarques : le total des niveaux ne fait pas 100.

Seules les valeurs supérieures ou égales à 1% sont présent en compte.

■ **Quatre secteurs d'activité regroupent deux tiers des apprentis du Grand Est en 2019**

Entre 2016 et 2019, le nombre d'apprentis a progressé de 20 %. Rapportés aux secteurs d'activité, certains secteurs évoluent plus fortement que la moyenne, comme le commerce, réparation automobile et de motos (+26 %), la construction (+22 %), et les activités de services administratifs et de soutien (+43 %). Les effectifs moindres du secteur de la santé humaine et action sociale et celui de l'enseignement ont plus que doublés. Seul le secteur de

l'hébergement et restauration a enregistré un recul de 7 % sur la période.

Quatre secteurs d'activité regroupent deux tiers des apprentis en 2019 alors qu'ils ne représentent que 38 % de l'emploi salarié correspondant : l'industrie manufacturière (23 % d'apprentis mais seulement 16 % de l'emploi salarié), le secteur du commerce et réparation d'automobiles et de motos (19 % contre 13 %), la construction (16 % contre 6 %) et le secteur de l'hébergement et restauration (8 % contre 4 %). (Tableau 6)

TABLEAU 6 : APPRENTIS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2016 ET 2019 (EN %)

Secteurs d'activité	2016	2019	Part en 2019	Évol. 2016/2019
Industrie manufacturière	6 536	7 135	23%	9%
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	4 655	5 866	19%	26%
Construction	3 995	4 871	16%	22%
Hébergement et restauration	2 773	2 571	8%	-7%
Autres activités de services	1 325	1 492	5%	13%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	810	1 238	4%	53%
Agriculture, sylviculture et pêche	1 013	1 145	4%	13%
Activités de services administratifs et de soutien	736	1 049	3%	43%
Activités financières et d'assurance	716	853	3%	19%
Administration publique	705	805	3%	14%
Santé humaine et action sociale	324	759	2%	134%
Transports et entreposage	629	722	2%	15%
Information et communication	313	512	2%	64%
Production et distribution d'électricité, de gaz...	296	373	1%	26%
Arts, spectacles et activités récréatives	160	305	1%	91%
Activités immobilières	188	304	1%	62%
Enseignement	122	259	1%	112%
Production et distribution d'eau ; assainissement...	117	150	0%	28%
Total	25 413	30 409	100%	20%

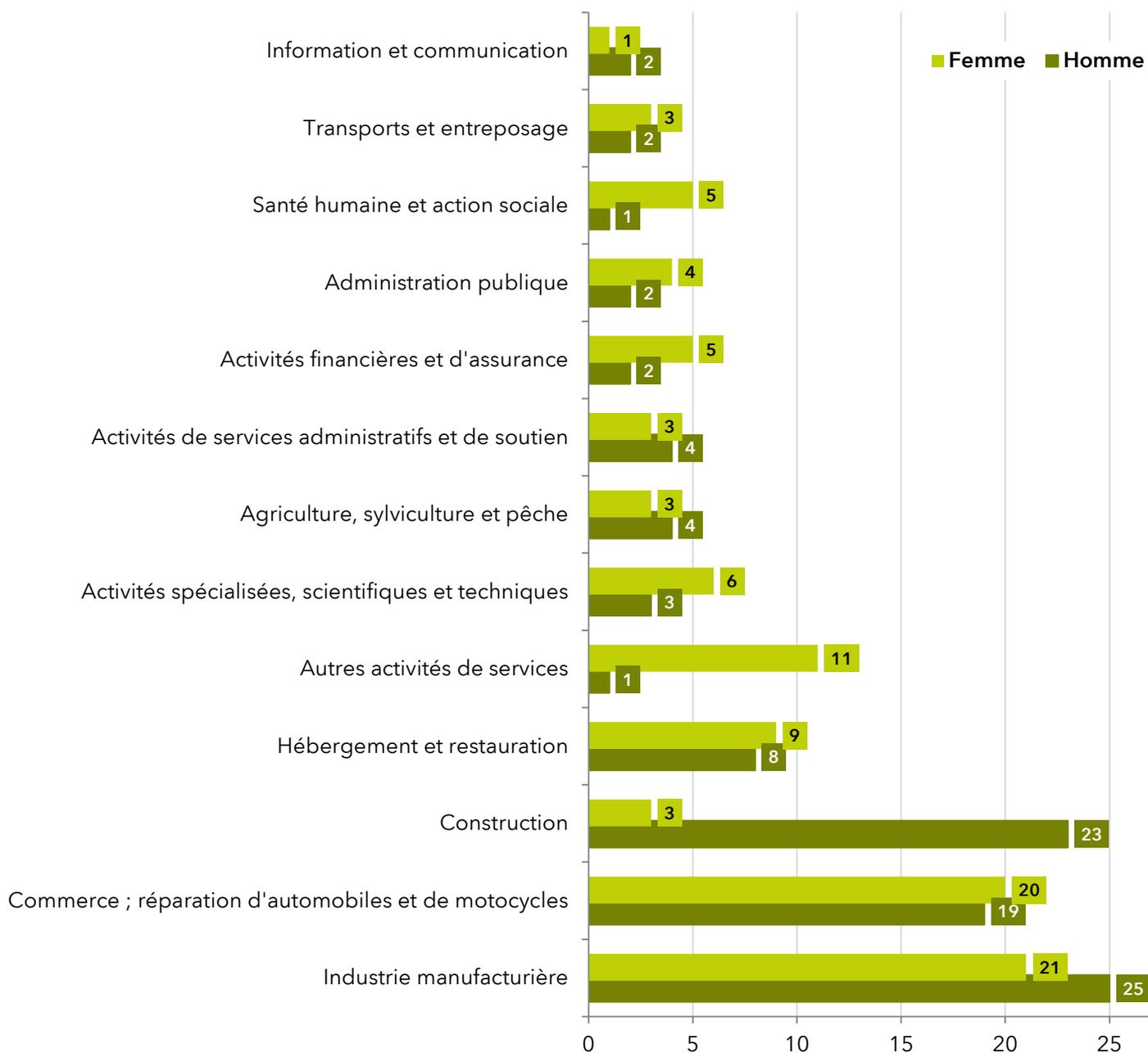
Source Ariane - Exploitation SESE Grand Est - En vert lorsque l'évolution est supérieure à la moyenne régionale

■ **L'industrie, premier secteur d'apprentissage aussi bien pour les hommes que pour les femmes**

Le premier secteur employeur est l'industrie manufacturière aussi bien pour les hommes (25 %) que pour les femmes (21 %). Les femmes effectuent très marginalement leur apprentissage dans le secteur de la construction (3 % pour 23 % des hommes) mais choisissent plus souvent certains

secteurs. Ainsi, la part des femmes dans le secteur des autres activités de services qui comprend entre autres la coiffure et les soins de beauté, atteint 11 % contre une proportion de 1 % d'hommes seulement. Parmi les femmes, la part des secteurs des activités spécialisées, scientifiques et techniques, de celui des activités financières et d'assurance, et de la santé humaine et action sociale, atteint ou dépasse 5%. (Graphique 4)

GRAPHIQUE 4 : PART D'APPRENTIS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ET SEXE EN 2019 (EN %)



Source : Ariane - Exploitation SESE Grand Est
Remarque : les secteurs dont la valeur est inférieure à 1% ne sont pas représentés.

■ Les formations de niveau BTS progressent sensiblement entre 2016 et 2019

Les formations aux métiers de bouche de niveau CAP restent les plus fréquentes dans le contrat d'apprentissage. Ainsi, les 4 principales formations sont les CAP de cuisine, de boulanger, d'employé de vente dans l'alimentaire et de pâtissier. Quel que soit le département, les CAP de cuisine, de boulanger et de pâtissier arrivent en tête des formations choisies en 2019.

Ces formations sont occupées essentiellement par des

hommes, et ne progressent plus. Celles de niveau BTS, aussi bien dans le domaine de la gestion que dans l'industrie, enregistrent des progressions nettement plus importantes entre 2016 et 2019.

Les hommes sont majoritaires dans les formations aux métiers de bouche, dans les formations à caractère industriel et dans la construction. Les femmes sont présentes dans les formations commerciales et de gestion ainsi que dans la coiffure mais choisissent rarement des formations dans des domaines techniques comme l'électricité, et le bâtiment.

(Tableau 7)

TABLEAU 7 : PRINCIPAUX DIPLÔMES PRÉPARÉS EN 2019

Diplôme visé	Total	Part	Part des femmes	Évol. 2016/2019
CAP CUISINE	1 060	3,5%	22%	1%
CAP BOULANGER	790	2,6%	11%	-1%
CAP EMPLOYE DE VENTE SPECIALISE OPTION A : PRODUITS ALIMENTAIRES	769	2,5%	79%	7%
CAP PATISSIER	748	2,4%	39%	-1%
BTS MANAGEMENT COMMERCIAL OPERATIONNEL (REMPLECE BTS MUC)	643	2,1%	52%	58%
CAP COMMERCIALISATION ET SERVICES EN HOTEL-CAFE-RESTAURANT	561	1,8%	51%	-24%
CAP METIERS DE LA COIFFURE	504	1,6%	82%	12%
BTS MAINTENANCE DES SYSTEMES OPTION A SYSTEMES DE PRODUCTION	451	1,5%	≤ 3%	50%
CAP MAINTENANCE DES VEHICULES OPTION A VOITURES PARTICULIERES	444	1,4%	≤ 3%	17%
BAC PRO COMMERCE	437	1,4%	62%	-2%
BP COIFFURE	389	1,3%	84%	18%
BP PREPARATEUR EN PHARMACIE	384	1,3%	88%	35%
CAP MACON	382	1,2%	≤ 3%	28%
BTS NEGOCIATION ET DIGITALISATION DE LA RELATION CLIENT	377	1,2%	36%	44%
CAP EMPLOYE DE VENTE SPECIALISE OPTION B : PRODUITS D'EQUIPEMENT COURANT	346	1,1%	64%	-7%
BTS GESTION DE LA PME	345	1,1%	88%	79%
CAP PEINTRE APPLICATEUR DE REVETEMENTS	306	1,0%	11%	17%
CAP MONTEUR EN INSTALLATIONS THERMIQUES	298	1,0%	≤ 3%	29%
BAC PRO MAINTENANCE DES VEHICULES AUTO. OPTION A VOITURES PARTICULIERES	294	1,0%	5%	68%
BAC PRO METIERS DE L'ELECTRICITE ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTES	282	0,9%	≤ 3%	872%
CAPA JARDINIER PAYSAGISTE	268	0,9%	5%	40%
CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE	259	0,8%	97%	42%
CAP REPARATION DES CARROSSERIES	250	0,8%	4%	58%
CAP ELECTRICIEN	244	0,8%	≤ 3%	36%
CAP MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT	236	0,8%	6%	11%
BP BOULANGER	227	0,7%	10%	3%
CAP COUVREUR	227	0,7%	≤ 3%	23%
CAP BOUCHER	225	0,7%	7%	-4%
DIV-2 COMPTABILITE ET GESTION	224	0,7%	58%	75%
BAC PRO TECHNICIEN EN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE	209	0,7%	4%	44%
CAP MONTEUR EN INSTALLATIONS SANITAIRES	202	0,7%	≤ 3%	10%

Source : Ariane - Exploitation SESE Grand Est
En jaune lorsque la part des femmes est supérieure à 50 %. En vert lorsque l'évolution est positive.

■ Près de la moitié des apprentis exercent la partie pratique de leur contrat d'apprentissage dans des entreprises de moins de 11 salariés en 2019

Globalement, les entreprises de moins de 11 salariés accueillent près de la moitié des apprentis dans le Grand Est. La majorité d'entre eux regroupent les apprentis qui préparent un CAP (67 %). Mais plus le niveau de formation s'élève, plus les apprentis effectuent la partie pratique de leur contrat dans des entreprises aux effectifs croissants.

Ainsi, 38 % des apprentis de niveau Bac+3 ou 4 et 49 % des Bac+5 et plus, effectue la partie pratique dans les entreprises de plus de 250 salariés

Le nombre d'apprentis ayant effectué leur pratique dans les entreprises de moins de 11 salariés a chuté de 4 points entre 2016 et 2019. A l'inverse, avec le développement des formations supérieures de 35 % à 44 %, le nombre d'apprentis a progressé dans les entreprises de plus de 10 salariés, particulièrement dans celles de 50 à 249 salariés (+3 points en trois ans). (Tableau 8)

TABLEAU 8 : RÉPARTITION DES APPRENTIS PAR NIVEAU DE FORMATION PRÉPARÉ ET TAILLE DE L'ENTREPRISE EN 2019 (2016) EN %

Niveau diplôme préparé	0 à 10 salariés	11 à 49 salariés	50 à 249 salariés	250 salariés et plus
Niveau CAP	67 (71)	22 (20)	7 (5)	5 (4)
Niveau Bac	57 (60)	21 (19)	9 (9)	12 (13)
Niveau Bac+2	35 (35)	21 (19)	18 (16)	27 (31)
Niveau Bac+3 ou 4	24 (23)	20 (16)	19 (17)	38 (44)
Niveau Bac+5	13 (13)	15 (13)	24 (20)	49 (55)
Total	48 (54)	21 (19)	13 (10)	19 (18)

Source : Ariane - Exploitation SESE Grand Est

L'aide unique apparue en 2019, simplifie les démarches de demande d'aide auprès des employeurs qui recrutent des apprentis de niveau inférieur ou égal au Bac

A compter du 1^{er} janvier 2019, une aide unique est versée aux entreprises de moins de 250 salariés qui embauchent des jeunes en contrats d'apprentissage pour préparer un diplôme de niveau inférieur ou égal au bac. Cette aide unique remplace l'aide TPE jeune apprenti, la prime régionale à l'apprentissage pour les TPE, l'aide au recrutement d'un apprenti supplémentaire et le crédit d'impôt apprentissage. (Tableau 9)

TABLEAU 9 : AIDES VERSÉES AUX EMPLOYEURS DANS LE CADRE DE L'APPRENTISSAGE

Aides 2016			Aides 2019		
Type d'aide	Conditions	Montant	Type d'aide	Conditions	Montant
Aide TPE jeune apprenti	Entreprises de moins de 11 salariés - Embauche apprenti mineur (aide cumulable à la prime de l'apprentissage)	4 400 €	Aide unique	Entreprises de moins de 250 salariés - Diplôme inférieur ou égal au Bac	- 4 125 € maximum pour la 1 ^{ère} année d'exécution du contrat - 2 000 € maximum pour la 2 ^e année - 1 200 € maximum pour la 3 ^e année
Prime régionale à l'apprentissage pour les TPE		1 000 € chaque année du cycle de formation			
Aide au recrutement d'un apprenti supplémentaire	Entreprises de moins de 250 salariés	1 000 €			
Crédit d'impôt apprentissage	Versé uniquement la 1 ^{ère} année	1 600 €			

Contrairement aux aides mises en place en 2016, celles de 2019 élargissent l'accessibilité aux entreprises de moins de 250 salariés (moins de 11 auparavant). Les aides de 2019 s'adressent également à un public plus large puisque la principale aide de 2016 (aide TPE jeune apprenti) était limitée aux apprentis mineurs.

L'INSERTION PROFESSIONNELLE À L'ISSUE D'UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE DANS LE GRAND EST

(Source : OREF Grand Est, Etudes et Analyses, L'insertion professionnelle des apprentis en Grand Est
Juillet 2018 IPA 2017 Grand Est - Apprentis sortis en 2016)

Début 2017, sept mois après leur sortie de formation, 93 % des apprentis sortants sont actifs : 70 % occupent un emploi et 23 % en recherchent un dans la région Grand Est.

L'insertion professionnelle progresse à mesure que le niveau de formation s'élève

Les sortants de niveau CAP/BEP sont effectivement 57 % à travailler, contre respectivement 74 % et 80 % pour le niveau Bac et le niveau Licence et plus. Cependant, au sein du niveau CAP/BEP, il est important de relever la très bonne insertion pour les certificats de spécialisation agricole (92 %) et les diplômes d'Etat des domaines sanitaire et social (89 %).

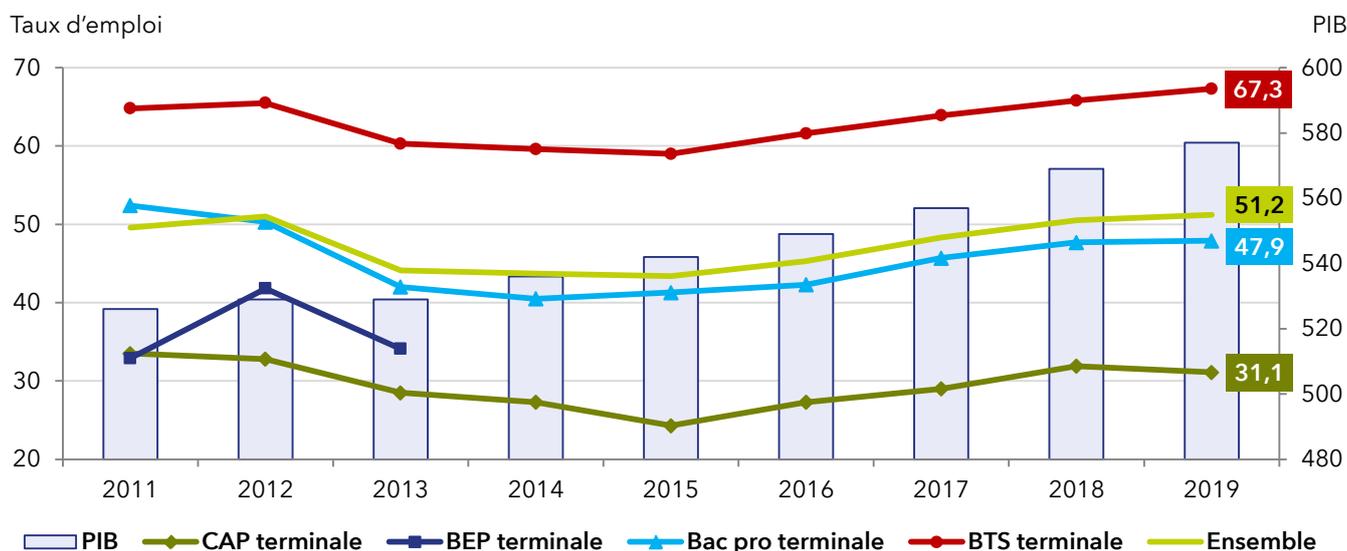
La réussite au diplôme constitue un facteur clé d'accès à l'emploi

L'écart d'insertion entre les diplômés et les non-diplômés est d'autant plus grand que le niveau de sortie est faible. L'écart le plus notable est ainsi observé au niveau CAP/BEP, où 65 % des diplômés de ce niveau détiennent un emploi (+29 points par rapport aux non-diplômés).

La possession d'un permis de conduire a également une influence sur l'accès à l'emploi

En effet, 77 % des jeunes titulaires d'un permis exercent une activité professionnelle, contre 45 % des jeunes sans permis. Le bonus à l'embauche que constitue le permis de conduire se constate à chaque niveau de formation. (Graphique 5)

GRAPHIQUE 5 : ÉVOLUTION DU TAUX D'EMPLOI À SEPT MOIS EN FRANCE MÉTROPOLITAINE PAR CLASSES DE SORTIE (EN %) ET PIB (EN MDS D'€)



Champ : France métropolitaine + DOM hors Guadeloupe (y compris Mayotte depuis 2013).
Sortants d'une année terminale de formation en CFA (hors niveaux I et II), interrogés sept mois après la fin des études.
Source taux d'emploi : MEN-DEPP, enquêtes IPA 2008 à 2017. Réf. : Note d'information, n° 18.08. © DEPP

Quel que soit le diplôme obtenu, le taux d'emploi à 7 mois reste inférieur en 2017 au niveau de 2008. Néanmoins, depuis 2015, les taux d'emploi s'améliorent notamment à l'issue des formations de niveau CAP. Les constatations faites au niveau national où les taux d'emploi augmentent avec le niveau de formation sont transposables au plan régional.

Principales sources utilisées dans l'étude :

- 1) PoEm - Dares : [PoEm](#) est l'outil qui permet de diffuser des tableaux de bord et des séries longues consacrées aux politiques de l'emploi. Il permet de retrouver rapidement toutes les données de suivi des dispositifs consacrés à l'emploi, à la formation professionnelle et à l'accompagnement des demandeurs d'emploi.
- 2) Ariane - DGEFP : Ariane est le réseau d'informations national d'échanges pour l'apprentissage. Il permet l'accès aux données détaillées sur l'apprentissage régional.

Directeur de la publication : Jean-François DUTERTRE ■ Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Grand Est - 6 rue Hirn - 67 000 STRASBOURG ■
ISSN : 2556-6326 ■ Service Études Statistiques et Évaluation - Études mars 2021 ■ Bernard FATH